Fiche des constatations effectuées lors d'une visite d'inspection
DREAL Bourgogne

Unité Territoriale : Saône-et-Loire **Subdivision : S1**

Nom des inspecteurs : Joanne DESREUMAUX
Date de la lettre d'annonce de l'inspection : 03/05/2010 **Date de l'inspection : 17/05/2010**
Type d'inspection : ☒ approfondie ou ☐ courante ou ☐ ponctuelle
☐ inopinée ou ☒ annoncée
☒ planifiée ou ☐ circonstancielle
Motif de la planification : Établissement inscrit dans le programme P1 (visite tous les ans)

Société : VERALLIA (ex SAINT GOBAIN EMBALLAGES) **Autorisation**
Commune : CHALON SUR SAONE
Activité : Verrerie **Priorité :** Nationale

Liste des installations inspectées : Électrofiltre, salle de commande des fours, analyseurs (rejets atmosphériques)
Thèmes : Air
Référentiel de l'inspection :
- l'arrêté ministériel du 12 mars 2003 relatif à l'industrie du verre (articles 25, 26 et 72) ;
- l'arrêté préfectoral d'autorisation d'exploiter du 5 novembre 2002 modifié par l'arrêté préfectoral n°07-00127 du 19 janvier 2007 (articles 19.2, 20 et 36).

Liste des noms et qualités des personnes rencontrées sur le site lors de l'inspection :
- Monsieur Guy GALAN : Directeur
- Monsieur Stéphane CARMILLET : Responsable EHS ;
- Monsieur Philippe UGINET : Responsable de l'exploitation des fours.
-

Principales constatations effectuées, principaux constats d'écarts par rapport au référentiel d'inspection :
L'ensemble des constatations figure dans le tableau des constats joint en annexe

Les écarts relevés sont les suivants :
- lors du contrôle annuel des rejets atmosphériques réalisé par un organisme extérieur en 2009, la valeur mesurée de rejets en oxydes d'azote (1013,9 mg/Nm3) dépasse la valeur limite autorisée (< 800 mg/Nm^3) ;
- Sur l'ensemble de l'année 2009 et pour ce qui concerne le four n°3, la durée cumulée pendant laquelle les effluents n'ont pas été traités (opérations de maintenance,...) est égale à 272 heures (contre 250 heures autorisées).

Suites envisagées : Lettre à l'exploitant

Liste des documents établis suite à la visite :
. Tableau des constats
Lettre à l'exploitant

Date et signature : Dijon, le 4 juin 2010

L'inspecteur des Installations Classées,

SIGNE,
Joanne DESREUMAUX